

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Multicultural Association Chaleur region Inc. Association multiculturelle, région Chaleur inc.		Date d'inspection Le 22 mai 2026	
Nom de l'établissement Garderie Association Multiculturelle Région Chaleur		Numéro de permis 2025023	
Adresse 378 King Street Bathurst NB E2A 1P3		Numéro de téléphone (506) 547-7651	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 34	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Venessa Sullivan	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>Une visite a été effectuée à l'établissement en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance. Au moment de la visite, le ratio éducateur-enfant du respecté. À la suite de la vérification de 6 dossiers, ceux-ci sont jugés complets. Les profils des enfants ainsi que les formulaires de consentement sont dûment remplis et conformes. Les effets personnels de chaque enfant sont rangés séparément, pour usage exclusif. Ils sont facilement accessibles et clairement identifiés au nom de chaque enfant. Dans le local des nourrissons ainsi que dans la salle de bain des enfants de deux ans, un espace désigné est aménagé pour le changement de couche. Un espace de rangement individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes. Le changement de couche est effectué sur une surface solide munie de rebords, située à l'écart des zones de préparation des aliments, non utilisée pour le service de nourriture, et installée à une distance maximale d'un mètre d'un lavabo, conformément aux exigences.</p> <p>Groupe des nourrissons : Au moment de la visite, le seul nourrisson était en période de sieste. Groupe d'enfant préscolaire : Les enfants étaient à l'extérieur à mon arrivée. Ils sont ensuite entrés, se sont lavés les mains et ont procédé à la période du dîner.</p>

original signé par
Venessa Sullivan

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 22 mai 2026

Date

original signé par
mariehelene roy doucet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"